



COMMUNE DE LA BERNARDIERE
M Claude DURAND, Maire
aux membres du conseil municipal

OBJET : convocation au conseil municipal du 18 janvier 2024

Madame, Monsieur, chère (ou cher) collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 18 janvier 2024 à 20h.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- I. **DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

- II. **FINANCES**
 1. Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Montaigu-Vendée
 2. Participation aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire publique Jule Vernes de Montaigu

- III. **Cadre de vie/développement urbain**
 3. Commun de village à la Croupillière

- IV. **Gestion des ressources humaines**
 4. Titres restaurant - mise à jour
 5. Recrutements d'agents non titulaires de droit public : Création de deux emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité.

- V. **INTERCOMMUNALITE**
 6. Actualisation de statuts de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération
 7. Constitution d'un groupement de commande - Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et les communes du territoire pour le renouvellement des marchés d'acquisition de systèmes d'impressions informatiques et prestataire associées

VI. ADMINISTRATION GENERALE

8. Vote d'une convention avec le Sydev n° 2023.ECL.1328 relative aux modalités techniques et financières d'une opération d'éclairage

A La Bernardière, le 12 janvier 2024.


Le Maire,
Claude DURAND
Durand
Date de signature : 12/01/2024
Qualité : Maire de La Bernardière